

Séance ordinaire du conseil municipal du 3 mars 2025

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le lundi 3 mars 2025 à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Christian Goulet, mesdames les conseillères, Anne Charlot-Mayrand, Francine Ranger et Marie-Pier Villeneuve et messieurs les conseillers, Denis Moreau, Jocelyn Guévremont et Robert Pellerin.

Sont absents : madame la conseillère, Lisette Falker et monsieur le conseiller, Pascal Tremblay.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Marie-Josée Charron, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Christian Goulet, constate le quorum et déclare ouverte la présente séance ordinaire.

2025-03-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-02

Adoption du procès-verbal de la séance du 3 février 2025

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que soit approuvé le procès-verbal de la séance tenue le 3 février 2025. Les membres du conseil ayant reçu copie de ce document avant la présente séance et ayant constaté sa fidèle transcription dispensent la greffière de sa lecture et l'approuvent sans modification.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt - procès-verbal de correction

La greffière dépose le procès-verbal de correction de la résolution numéro 2024-07-15, adoptée lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 18 février 2025

La greffière dépose le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 18 février 2025.

2025-03-03

Demande de dérogation mineure - lot 6 226 560 (rue du Paul)

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par monsieur Jean-Marcel Perreault;

ATTENDU que la demande vise à permettre la construction, sur le lot 6 226 560 (rue du Paul), d'une habitation unifamiliale isolée à une distance de 5,30 mètres de la ligne arrière alors que la marge de recul arrière minimale prescrite est de 7,50 mètres, ce qui déroge à l'article 2.2 du *Règlement de zonage numéro RRU2-2012*;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au lot 6 226 560 (rue du Paul), présentée par monsieur Perreault.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-04

Demande de dérogation mineure - 910, rue Pauline

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure présentée par madame Christina Roy et monsieur Jocelyn Riopel;

ATTENDU que la demande vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal du 910, rue Pauline, à une distance de 4,25 mètres de la ligne arrière, alors que la marge de recul arrière minimale prescrite est de 7,50 mètres, ce qui déroge à l'article 2.2 du *Règlement de zonage numéro RRU2-2012*;

ATTENDU que le conseil municipal, après considération des faits et circonstances ayant motivé la présente demande, est en accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande;

ATTENDU que, suite à l'invitation de monsieur le maire, aucune personne intéressée ne se fait entendre par le conseil relativement à cette demande;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure relative au 910, rue Pauline, présentée par madame Roy et monsieur Riopel.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-05

Demande de modification - permis PIIA plans et enseigne - 51, chemin de Lavaltrie

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de la résolution 2023-05-06, approuvé les plans du projet de rénovation du bâtiment du Salon de quilles situé au 51, chemin de Lavaltrie;

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de la résolution 2023-07-05, approuvé les plans du projet d'enseigne au 51, chemin de Lavaltrie;

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de modification aux plans déposés en PIIA pour le bâtiment et pour l'enseigne situés au 51, chemin de Lavaltrie présentée par monsieur Marc-André Bernier;

ATTENDU que le projet de modification pour le bâtiment vise à retirer le fini architectural d'aluminium perforé prévu au plan initial;

ATTENDU que le projet de modification de l'enseigne vise à faire un ajout latéral avec inscription à l'enseigne déjà en place.

ATTENDU que le projet répond aux objectifs et critères du règlement de PIIA pour les enseignes;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve les modifications aux plans pour le bâtiment et l'enseigne situés au 51, chemin de Lavaltrie, conditionnellement à ce que la nouvelle inscription latérale respecte la Charte de la langue française.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-06

Demande de permis PIIA enseigne - 11A, chemin de Lavaltrie

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par monsieur André Desautels;

ATTENDU que le projet a pour but de faire approuver l'installation d'une enseigne en façade du bâtiment et un panonceau dans la structure sur poteaux pour *Consignaction*, au 11A, chemin de Lavaltrie;

ATTENDU que le projet répond aux objectifs et critères du règlement de PIIA pour les enseignes;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'enseigne au 11A, chemin de Lavaltrie, tel que présenté.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-07

Demande de permis PIIA - lot 6 516 003 (rue Notre-Dame)

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par *Services de construction Daniel Giroux inc.*;

ATTENDU que le projet a pour but de faire approuver le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot 6 516 003 (rue Notre-Dame), tel qu'illustré aux plans déposés;

ATTENDU que les plans de construction respectent les objectifs et critères du règlement de PIIA;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que le conseil municipal approuve les plans du projet produits par *Services de construction Daniel Giroux inc.*, datés du 22 novembre 2024, relatifs au lot 6 516 003 (rue Notre-Dame).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-08

Demande de permis PIIA enseigne - 234, rue Saint-Antoine Nord

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par monsieur Mohamed Fazeen;

ATTENDU que le projet vise à faire approuver un projet d'affichage avec enseigne murale et panonceau dans la structure sur poteaux pour le commerce *La boîte aux fruits*, situé au 234, rue Saint-Antoine Nord;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA relatifs aux enseignes;

ATTENDU la recommandation favorable, sous conditions, du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'enseignes relatif au 234, rue Saint-Antoine Nord aux conditions suivantes :

- que l'option B, en noir et blanc, soit retenue pour l'enseigne murale et le panonceau dans la structure sur poteaux;
- que des travaux correctifs soient apportés en surface de la façade du bâtiment, afin de faire disparaître les traces laissées à l'emplacement des enseignes précédentes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-09

Demande de permis PIIA enseignes - 1211, rue Notre-Dame

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis PIIA présentée par madame Annie Boudreau;

ATTENDU que le projet a pour but de remplacer la structure d'enseigne du salon de coiffure, situé au 1211, rue Notre-Dame;

ATTENDU que le projet rencontre les objectifs et critères du règlement de PIIA relatifs aux enseignes;

ATTENDU la recommandation favorable, sous conditions, du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve les plans du projet d'enseignes relatifs au 1211, rue Notre-Dame, conditionnellement à ce que l'enseigne soit implantée au même emplacement que la précédente, et que les deux panneaux d'affichage forment un boîtier, sans espace entre les deux enseignes.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-10

Demande de modification des plans approuvés - projet intégré rue des Maires

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de la résolution 2023 09 08, approuvé, sous conditions, la demande d'autorisation d'un

usage conditionnel ainsi que les plans relatifs au projet intégré de la rue des Maires;

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande de modification aux plans approuvés présentée par *Vertige Architecture*;

ATTENDU que les modifications demandées, telles qu'illustrées au document identifié *Projet Laurentia – Groupe Panorama* daté du 12 février 2025, sont les suivantes :

- remplacement du revêtement métallique par un revêtement en fibrociment;
- modification de l'axe de la rampe d'accès universelle;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal approuve les modifications aux plans telles qu'illustrées au document identifié *Projet Laurentia – Groupe Panorama* daté du 12 février 2025.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-11

Avis de motion - règlement 355-2025

Je, Francine Ranger, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et le Règlement de gestion des règlements d'urbanisme numéro RRU5-2012 afin d'en modifier diverses dispositions.

2025-03-12

Adoption du premier projet de règlement 355-2025

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 355-2025 intitulé : *Règlement modifiant diverses dispositions du Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et du Règlement de gestion des règlements d'urbanisme numéro RRU5-2012*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-13

Adoption du second projet de règlement 354-2025

Suite à la tenue de la séance de consultation sur le projet de règlement numéro 354-2025, en date du 3 mars 2025;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 354-2025 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 et le Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 110-2008 aux fins d'autoriser les logements additionnels*

détachés, certains usages commerciaux dans les îlots déstructurés et de modifier les normes applicables aux bâtiments accessoires, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-14

Acceptation et autorisation de signature - promesse de cession dans le cadre d'une opération cadastrale visant les lots 6 552 188 et 6 552 189

ATTENDU que, selon le *Règlement de lotissement numéro RRU3-2012*, un propriétaire doit, comme condition préalable à l'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, verser une somme en argent à la municipalité équivalant à 7,5 % de la valeur du terrain visé par le plan relatif à une opération cadastrale;

ATTENDU que ce même règlement prévoit également qu'un propriétaire, plutôt que de payer une somme en argent, peut s'engager, par écrit, à céder à la Ville, une superficie de terrain égalant 7,5 % du terrain compris dans le plan et situé dans un endroit qui, de l'avis du conseil, convient pour l'établissement ou l'agrandissement de parcs, de terrains de jeux ou pour le maintien d'un espace naturel;

ATTENDU que le propriétaire et la municipalité peuvent convenir que cette promesse de cession porte sur un terrain faisant partie du territoire de la municipalité qui n'est pas visé par ledit plan relatif à une opération cadastrale.

ATTENDU que ladite contribution peut atteindre jusqu'à 10 %, selon les caractéristiques de chaque phase de développement;

ATTENDU la demande de permis de lotissement visant les lots 6 552 188 et 6 552 189, d'une superficie totale de 31 598,8 mètres carrés;

ATTENDU que le propriétaire s'engage à céder une parcelle de terrain d'une superficie représentant 2 553,8 mètres carrés, à titre de contribution à des fins de parcs, de terrains de jeux ou pour le maintien d'un espace naturel, ce qui permettra l'aménagement d'une piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que le conseil municipal accepte la cession d'une bande de terrain d'une largeur de 5 mètres à compter de la limite Est des lots 3 065 915, 6 552 188, 6 552 189, ce qui signifie jusqu'à la rue des Champs, et ce, à titre de contribution à des fins de parc, de terrains de jeux ou pour le maintien d'un espace naturel;

Que sur lesdits lots, la parcelle de terrain offerte représente une superficie de 2 553,8 mètres carrés, ce qui correspond à 8,19 % de l'opération cadastrale à l'étude;

Que la superficie excédentaire à 7,5 % de la superficie de l'opération cadastrale à l'étude soit considérée dans le calcul de la contribution aux fins de parc, de terrains de jeux ou pour le maintien d'un

espace naturel, lors de phases de développement subséquentes du projet *Axe Lavaltrie*;

Que la cession de terrain soit conditionnelle à la démonstration que la parcelle visée est propice à l'aménagement d'un sentier libre de tout obstacle;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, la promesse de cession dans le cadre d'une opération cadastrale visant les lots 6 552 188 et 6 552 189.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-15

Autorisation de signature et mandat notaire - Servitude de passage et d'entretien - partie du lot 5 494 765 (chemin de Lavaltrie)

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Christian Goulet, et madame la greffière, Marie-Josée Charron, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'acte de servitude de passage et d'entretien sur une partie du lot 5 494 765 tel qu'illustré au plan et description technique préparés par l'arpenteur-géomètre Pascal Guilbault, en date du 16 janvier 2025;

Que mandat soit donné à maître Alexandra Bérard du bureau *Maîtres Notaires*, de préparer ledit acte de servitude;

Que les frais associés à la préparation de ce contrat soient assumés par le poste budgétaire 02 120 00 412 - *Frais juridiques et notaire*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-16

Autorisation de signature et mandat notaire - Servitude de passage et d'entretien - partie de lot 6 486 989 (rue Lessard)

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal autorise monsieur le maire, Christian Goulet, et madame la greffière, Marie-Josée Charron, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'acte de servitude de passage et d'entretien sur une partie du lot 6 486 989 tel qu'illustré au plan et description technique préparés par l'arpenteur-géomètre Pascal Guilbault, en date du 17 janvier 2025;

Que mandat soit donné à maître Alexandra Bérard du bureau *Maîtres Notaires*, de préparer ledit acte de servitude;

Que les frais associés à la préparation de ce contrat soient assumés par le poste budgétaire 02 120 00 412 - *Frais juridiques et notaire*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-17

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable - installation de signaux sonores à diverses intersections

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi d'une demande d'une citoyenne ayant un handicap visuel d'installer un signal sonore à la traverse piétonnière localisée à l'intersection des routes 131 et 138;

ATTENDU le *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* adopté par le conseil municipal en juillet 2024;

ATTENDU le rapport déposé, en janvier dernier, par le Centre de réadaptation en déficience physique de Repentigny du CISSS de Lanaudière concernant l'accessibilité de diverses rues et intersections sur le territoire de Lavaltrie;

ATTENDU que certaines de ces routes et intersections relèvent du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU la volonté du conseil municipal de rendre les rues et intersections sécuritaires pour l'ensemble des citoyens de Lavaltrie;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Qu'afin d'assurer la sécurité des citoyens de Lavaltrie ayant un handicap visuel, demande soit faite à la Direction régionale des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) d'installer des signaux sonores aux intersections suivantes :

- intersection rue Notre-Dame (route 138) et montée Guy-Mousseau;
- intersection rue Notre-Dame (route 138) et rue Saint-Antoine Nord (route 131);
- intersection rue Saint-Antoine Nord (route 131) en face de l'école primaire J-C.-Chaussé;
- intersection rue Saint-Antoine Nord (route 131) et rue du Tricentenaire;
- intersection rue Saint-Antoine Nord (route 131) et rue Donat-Héneault/rue Jolibourg;
- intersection chemin de Lavaltrie (route 131) et rue menant à la résidence Éva et au IGA;
- intersection chemin de Lavaltrie (route 131) et rangs Saint-Jean Sud-Est et Sud-Ouest;

Que copie du rapport déposé par le Centre de réadaptation en déficience physique de Repentigny du CISSS de Lanaudière concernant l'accessibilité de diverses rues et intersections sur le territoire de Lavaltrie soit également transmise au MTMD.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-18

Autorisation de signature - Contrat d'affiliation Société de sauvetage

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise madame Nathalie Des Alliers, directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, ou madame Josée Perreault, chef de division - Loisirs et soutien à la communauté, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les contrats d'affiliation à intervenir avec la Société de sauvetage, relativement à des formations et des services visant à offrir des activités aquatiques et nautiques sécuritaires afin de prévenir la noyade.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-19

Autorisation de dépôt et de signature - Demande de soutien financier - Alliance pour la solidarité - Intervenant pour le milieu des aînés

ATTENDU le projet *Intervenant pour le milieu des aînés* à être déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la Table des préfets de Lanaudière;

ATTENDU que le conseil municipal doit autoriser le dépôt du projet par voie de résolution et autoriser la signature des documents inhérents à ce projet;

ATTENDU que l'appel de projets répond a des besoins identifiés dans le cadre de la démarche d'élaboration de la politique de développement social;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite faire bénéficier la communauté lavaltoise de ce levier pour favoriser l'inclusion sociale;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise madame Josée Perreault, chef de division - Loisirs et soutien à la communauté, ou madame Nathalie Des Alliers, directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, à déposer la demande de soutien financier pour le projet *Intervenant pour le milieu des aînés* dans le cadre de l'appel de projet de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de Lanaudière;

Que madame Perreault ou madame Des Alliers soient également autorisées à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le protocole d'entente à intervenir avec la Table des préfets de Lanaudière ou tout document inhérent au projet, le cas échéant;

Que la présente résolution soit transmise à la Table des préfets de Lanaudière avec le projet déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-20

Autorisation de dépôt et de signature - Demande de soutien financier - Alliance pour la solidarité - Bibliobus

ATTENDU le projet *Bibliobus* à être déposé dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la Table des préfets de Lanaudière;

ATTENDU que le conseil municipal doit autoriser le dépôt du projet par voie de résolution et autoriser la signature des documents inhérents à ce projet;

ATTENDU que l'appel de projets répond a des besoins identifiés dans le cadre de la démarche d'élaboration de la politique de développement social;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite faire bénéficier la communauté lavaltoise de ce levier pour favoriser l'inclusion sociale;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise madame Josée Perreault, chef de division - Loisirs et soutien à la communauté, ou madame Nathalie Des Alliers, directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, à déposer la demande de soutien financier pour le projet *Bibliobus* dans le cadre de l'appel de projet de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de Lanaudière;

Que madame Perreault ou madame Des Alliers soient également autorisées à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le protocole d'entente à intervenir avec la Table des préfets de Lanaudière ou tout document inhérent au projet, le cas échéant;

Que la présente résolution soit transmise à la Table des préfets de Lanaudière avec le projet déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-21

Autorisation de signature - Entente Club FADOQ de Lavaltrie

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise madame Nathalie Des Alliers, directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, ou madame Josée Perreault, chef de division - Loisirs et soutien à la communauté, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente à intervenir avec le Club FADOQ de Lavaltrie, relativement au soutien financier accordé à l'organisme.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-22

Autorisation de participation et soutien financier - Gala 35e anniversaire - Action Famille Lavaltrie

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise mesdames les conseillères, Anne Charlot-Mayrand et Francine Ranger, monsieur le maire, Christian Goulet et messieurs les conseillers, Jocelyn Guévremont et Denis Moreau, à participer au *Gala 35e anniversaire d'Action Famille Lavaltrie*, le 27 mars 2025, au 1180, rue Notre-Dame à Lavaltrie au coût de 60 \$ par personne;

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie autorise également le versement d'une somme de 500 \$ à *Action Famille Lavaltrie*, à titre de soutien financier pour cet événement;

Que cette somme soit imputée au poste budgétaire 02 110 00 970 *Subvention et dons des élus*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-23

Autorisation de signature - Centre culturel Desjardins - Festival Petits bonheurs

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise madame Nathalie Des Alliers, directrice du Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté, ou le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente de service à intervenir avec le Centre culturel Desjardins pour la diffusion du *Festival Petits bonheurs*.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-24

Autorisation de signature - ententes pour le prêt du camion en partage

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le conseil municipal autorise madame Andréanne Bergeron, directrice du Service du génie, des projets et de l'environnement, ou madame Annie Larivière Clermont, chef de division - Environnement, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les ententes à intervenir avec les abonnés, dans le cadre du service de camion en partage.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-25

Autorisation de signature - ententes à intervenir dans le cadre des activités de l'écocentre

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que le conseil municipal autorise madame Andréanne Bergeron, directrice du Service du génie, des projets et de l'environnement, ou le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, toutes les ententes à intervenir avec les entreprises responsables des collectes et du traitement des matières à récupérer dans le cadre des activités de l'écocentre de la Ville de Lavaltrie.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-26

Avis de motion - règlement 356-2025

Je, Anne Charlot-Mayrand, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement sur l'installation et l'entretien des compteurs d'eau.

2025-03-27

Autorisation de signature - contrats pour l'installation de compteurs d'eau

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que le conseil municipal autorise madame Andréanne Bergeron, directrice du Service du génie, des projets et de l'environnement, monsieur Olivier Lavigne, technicien en génie civil, ou madame Marie-Andrée Pagé, technicienne en génie civil, à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les contrats à intervenir avec les propriétaires d'immeubles non résidentiels et résidentiels, dans le cadre de l'installation de compteurs d'eau.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-28

Participation au Forum du Réseau Environnement - Americana 2025

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise madame la conseillère, Anne Charlot-Mayrand, à participer au forum *Americana 2025* du Réseau Environnement, les 12 et 13 mars 2025 au Grand Quai du Port de Montréal, au coût de 1 050 \$, plus taxes;

Que les frais d'inscription soient assumés par la Ville et que les frais d'hébergement, de déplacement et de repas soient remboursés, le cas échéant, sur présentation de pièces justificatives.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Dépôt - Embauche et démission par délégation de pouvoir du directeur général

La greffière soumet pour information et selon le règlement de délégation de pouvoir 224-1-2020, le rapport d'embauches et de démissions soumis, par délégation de pouvoir, du directeur général.

2025-03-29

Prolongation de la période de probation d'un employé

ATTENDU la résolution d'embauche de l'employé 100045;

ATTENDU qu'il est requis de procéder à la prolongation de la période de probation de l'employé 100045;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal procède à la prolongation de la période probation de l'employé 100045;

Que la période d'essai soit d'une durée supplémentaire de 480 heures travaillées (1520 heures travaillées).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-30

Nomination - journalier

ATTENDU qu'un poste régulier à temps complet de journalier est vacant au Service des travaux publics, parcs et espaces verts;

ATTENDU la recommandation de la chef de division - Ressources humaines, madame Marie-Andrée Leclerc, de procéder à la nomination de monsieur William Piché-Roy à ce poste;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Francine Ranger
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal procède à la nomination de monsieur William Piché-Roy au poste régulier à temps complet de journalier au Service des travaux publics, parcs et espaces verts;

Que cette nomination soit effective en date du 3 mars 2025 et que la rémunération soit celle prévue à la convention collective à l'échelon 6;

Que monsieur William Piché-Roy soit soumis à une période d'essai de 3 mois;

Que les autres conditions de travail soient celles prévues à la convention collective en vigueur.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-31

Autorisation - destruction documentaire

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, conformément au calendrier de conservation des documents préalablement approuvé, autorise la destruction des documents apparaissant à la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Que la destruction desdits documents soit effectuée par une firme spécialisée.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-32

Modification à la résolution 2025-01-11 - rémunération du personnel électoral

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a, par le biais de sa résolution numéro 2025-01-11, fixé les tarifs de rémunération ou d'allocations payables au personnel électoral en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter des modifications à ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que la résolution numéro 2025-01-11 soit modifiée par l'ajout des éléments suivants :

Personnel électoral	
Présence à une séance de formation, à condition d'exercer la fonction visée	38 \$
Substitut	
Demeure disponible, durant quelques heures, le jour du vote par anticipation ou le jour du scrutin pour remplacer un membre du personnel électoral	50 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-33

Adoption du règlement 353-2025

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal adopte le règlement numéro 353-2025 intitulé : *Règlement relatif à l'autorisation d'ordonner un arrêt des travaux et de délivrer des constats d'infraction*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-34

Avis de motion règlement 357-2025 - entente sur les travaux municipaux

Je, Jocelyn Guévremont, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

2025-03-35

Adoption du projet de règlement 357-2025 - entente sur les travaux municipaux

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 357-2025 intitulé : *Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux*, tel que déposé.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-36

Avenant et autorisation de signature - contrat du contrôleur animalier - stérilisation des chats

ATTENDU le contrat de contrôle animalier conclu avec la *SPCA Lanaudière Basses-Laurentides* pour les années 2023 à 2027 sur le territoire de Lavaltrie;

ATTENDU que le programme de capture, stérilisation, relâche et maintien (CSRM) des chats n'est pas inclus au contrat actuel;

ATTENDU l'offre de service transmise par la *SPCA Lanaudière Basses-Laurentides* en date du 3 février dernier concernant le programme de CSRM;

ATTENDU qu'une affectation budgétaire supplémentaire de 8 000 \$ par année doit être consentie par la Ville pour le programme de CSRM;

ATTENDU la volonté du conseil municipal d'offrir le programme de CSRM sur son territoire, et ce, afin de contrôler les colonies de chats errants;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Marie-Pier Villeneuve

Que le conseil municipal autorise un avenant maximal annuel de 8 000 \$ au contrat de la *SPCA Lanaudière Basses-Laurentides* pour le

programme de capture, stérilisation, relâche et maintien (CSRM) sur le territoire de Lavaltrie, et ce, pour chacune des années 2025, 2026 et 2027;

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'avenant à ce contrat.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-37

Mandat - cabinet Bélanger Sauvé - demande de révision à la Commission d'accès à l'information

ATTENDU la demande de révision reçue de la Commission d'accès à l'information dans le dossier 1038191-J;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal mandate le cabinet *Bélanger Sauvé* de Joliette, aux fins d'accompagnement et de représentation des intérêts de la Ville de Lavaltrie auprès de la Commission d'accès à l'information dans le présent dossier numéro 1038190-J.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-38

Mandats et autorisation de signature - entente lot 3 748 613 (terrasse Lavalard)

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie procède actuellement à des vérifications quant à l'état d'une conduite de canalisation d'eau pluviale située sur le lot 3 748 613;

ATTENDU la nécessité de signer une entente avec les propriétaires du lot afin de poursuivre les travaux d'analyse;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par monsieur Jocelyn Guévremont

Que le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, ou la directrice du Service du génie, des projets et de l'environnement, madame Andréanne Bergeron, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'entente à intervenir avec les propriétaires du lot 3 748 613 quant aux études et analyses à réaliser ainsi que les actions à prendre concernant la canalisation d'eau pluviale située sur ledit lot.

Que les mandats professionnels, études, analyses ou autres actions à prendre soient également autorisés et donnés selon les besoins et l'avancement du dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-39

Autorisation – lancement d’un appel d’offres public pour services professionnels et travaux d’infrastructure et de pavage pour la rue des Pins

ATTENDU les besoins de la Ville de Lavaltrie pour des services professionnels ainsi que des travaux d'infrastructure et de pavage pour l'avenue des Pins, il y a lieu d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal autorise l'administration de la Ville à lancer un appel d'offres public afin de répondre aux besoins de la Ville de Lavaltrie pour :

- Services professionnels et travaux d'infrastructure et de pavage pour la rue des Pins.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-40

Autorisation de signature - acquisition du lot 6 667 172 (rue Georges-Laplante)

ATTENDU que le conseil municipal a, par le biais de la résolution numéro 2024-04-11, décrété l'imposition d'une réserve foncière pour fins publiques contre l'immeuble portant le numéro de lot 2 637 877;

ATTENDU que cette réserve foncière visait l'acquisition du lot 2 637 877 afin de créer un lien, notamment par le biais d'un passage piétonnier, entre la rue Georges-Laplante et un futur pôle de développement dans le secteur urbanisé de la route 131;

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie et le propriétaire du lot 2 637 877 ont convenu, par une entente réciproque d'achat-vente, des modalités visant l'acquisition, par la Ville de Lavaltrie, d'une partie de ce lot;

ATTENDU que mandat a été donné à monsieur Pascal Guilbault, arpenteur-géomètre, de réaliser les descriptions techniques dans le cadre de la promesse réciproque d'achat-vente et que le lot à acquérir par la Ville porte le numéro 6 667 172 au Cadastre du Québec;

ATTENDU que les coûts de cette acquisition sont assumés par un règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations à des fins municipales;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal autorise le maire, monsieur Christian Goulet, et la greffière, madame Marie-Josée Charron, à signer,

pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, l'acte notarié relatif à l'acquisition du lot 6 667 172.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-41

Droit de visite des fonctionnaires désignés - Exutoires des réseaux pluviaux dans le cadre des raccordements inversés - ressources externes

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie procédera, à l'été 2025, à l'inspection et à l'échantillonnage de tous les exutoires des réseaux pluviaux de son territoire;

ATTENDU que la détection des raccordements inversés constitue une condition à respecter pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)*;

ATTENDU que la Ville a accepté la soumission déposée par la firme *Nordikeau* et a mandaté celle-ci pour procéder à l'inspection des exutoires de son territoire, et ce, tant sur les terrains municipaux que sur les terrains privés;

ATTENDU l'article 2.3 du *Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro RRU5-2012*;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Guévremont
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que le conseil municipal confie aux représentants de la firme *Nordikeau* et de son sous-traitant *Can explore inc.* le droit de visite des fonctionnaires désignés prévu à l'article 2.3 du *Règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme no RRU5-2012*, et ce, pour l'inspection des exutoires des réseaux pluviaux de son territoire qui se déroulera à l'été 2025.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-42

Nomination d'un auditeur indépendant - Programme de la taxe sur l'essence (TECQ)

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie mandate le *cabinet DCA comptable professionnel agréé*, pour valider la reddition de comptes finale dans le cadre du *Programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)*, de remplir un rapport d'audit et de le transmettre électroniquement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2025-03-43

Autorisation de participation - Forum régional en habitation 2.0

Il est proposé par madame Anne Charlot-Mayrand
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise madame la conseillère, Lisette Falker, à participer au *Forum régional en habitation 2.0*, le 12 mars 2025 au club de golf Montcalm à Saint-Liguori, au coût de 65 \$ par personne plus taxes;

Que les frais d'inscription soient assumés par la Ville et que les frais de déplacement et de repas soient remboursés, le cas échéant, sur présentation de pièces justificatives.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Autorisation de dépenses et dépôt du rapport budgétaire

La trésorière dépose le rapport relatif aux autorisations des dépenses accordées par les fonctionnaires ou employés responsables d'activités budgétaires ainsi qu'un rapport budgétaire, pour la période du 1^{er} jour du calendrier du mois au dernier jour du calendrier du mois.

2025-03-44

Autorisation de paiement - comptes à payer

Il est proposé par madame Marie-Pier Villeneuve
Appuyé par madame Francine Ranger

Que le conseil municipal autorise le paiement des déboursés du 4 février au 3 mars 2025 de la Ville de Lavaltrie, incluant les dépenses du fonds d'administration et les dépenses en immobilisation, le tout pour une somme de 2 224 738,35 \$, selon le rapport déposé par le Service de la trésorerie, en date du 27 février 2025, lequel est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

Lors de la période de questions, il y a eu différentes interventions de la part des personnes présentes.

2025-03-45

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par madame Anne Charlot-Mayrand

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 20 h 19.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Christian Goulet, maire

Marie-Josée Charron, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 4^e jour du mois de mars 2025.

Christian Goulet, maire